

Séance du vendredi 05 juin 2026

Date de la convocation : 01/06/2026

Le vendredi 05 juin 2026 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	Présents : Sébastien BRAYLÉ, Peggy AMALBERT, Géraldine NOEL, Marie DELCAYRE, Aline CHEVALIER, Martine GRANET, Stéphan POUGET, Pascal SANLEFRANQUE, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Pierre RUTKOWSKI, Marine LENOIR, Lucie RYCKEWAERT, Paul MARION
Présents : 16	
Représentés : 0	
Absents et excusés : 3	Représentés :
Pour : 16	Excusés :
Contre : 0	Absents : Christophe RAYNAUD, Christian DAVALAN, Jean-Michel DOYEN
Abstentions : 0	
Secrétaire de séance :	Peggy AMALBERT

Délibération n°DE_2026_36

Objet : Désignation des délégués titulaires et suppléants dans le cadre des prochaines élections sénatoriales

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mmes Aline CHEVALIER et Martine GRANET ; Mme Lucie RYCKEWAERT et Paul MARION. La présidence du bureau est assurée par ses soins. Mme Peggy AMALBERT a été désignée secrétaire.

b) Élection des délégués

Une seule liste a été déposée et enregistrée, elle est composée par Sébastien BRAYLE, Peggy AMALBERT, Stéphan POUGET, Martine GRANET, Pascal SANLEFRANQUE, Sandrine CARAMELLI, Philippe COUDERC, Géraldine NOEL

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 16

La liste a obtenu : 16 voix

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

La liste dispose de 8 sièges (5 délégués et 3 suppléants)

Date de transmission de l'acte: 08/06/2026
Date de réception de l'AR: 08/06/2026
081-218100469-DE_2026_36-DE
A G E D I

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,

Sébastien BRAYLE



A handwritten signature in blue ink, corresponding to Sébastien Brayle.

La secrétaire
Peggy AMALBERT

A handwritten signature in blue ink, corresponding to Peggy Amalbert.

MISE EN LIGNE LE 10/06/2026